

**Bernard ZWIBEL**

Commissaire aux Comptes

VALPARC – 6, rue de Franche-Comté

BP 3058

25046 BESANCON CEDEX

**EXCOM ENTREPRISES FC**

Commissaire aux Comptes

12/14 rue Charles Nodier

25000 BESANCON

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES DIGOIN ET VITRY-LE-FRANCOIS –****« F.S.D.V. »****SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 4 582 625 EUROS****SIEGE SOCIAL : 30/32 RUE DE CHABROL - 75010 PARIS****R.C. PARIS RCS N°562 047 605****SIRET : 562 047 605 00323 2341 Z**

\*.\*.\*.\*.\*

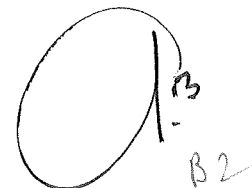
**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 décembre 2008**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN ET VITRY-LE-FRANCOIS – FSDV , tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations spécifiques prévues par la loi.

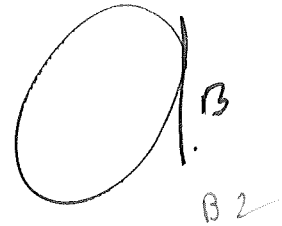
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Handwritten signature and initials, possibly 'B2' or 'B3', in the bottom right corner.

**I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Handwritten signature and initials. The signature is a large, stylized 'A' or 'B' shape. To its right are the initials 'B'. Below the initials is the number '2'.

## II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- une créance clients de 1 095 171 € TTC correspondant à des redevances de marque est enregistrée dans les comptes de la société FSDV au 31 décembre 2008.  
Cette créance, non encore réglée à ce jour, se rattache à des exercices de 2003 à 2008.

La créance de 325 000 € hors TVA se rattachant aux exercices 2003 à fin septembre 2006 de la société FSDV sur la société SARREGUEMINES BATIMENT a été transférée au repreneur des actifs par jugement du 5 octobre 2006.

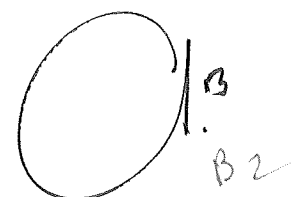
Une provision pour dépréciation d'un montant de 192 200 € avait été constatée antérieurement. Une provision complémentaire pour dépréciation de cette créance a été constatée dans les comptes de la société FSDV pour un montant de 132 800 €, soit 100 % du montant de la créance hors taxe.

La créance de 525 000 € hors taxe se rattachant à la période d'octobre 2006 à fin décembre 2008 de la société a fait l'objet d'une provision de 212 500 € hors taxe. Soit 41 % du montant de la créance hors taxe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner les modalités de détermination de cette provision et vérifier les calculs effectués.

Nous avons obtenu les informations nécessaires nous permettant de considérer que le montant de cette provision pour dépréciation de la créance pour un montant de 537 500 € est acceptable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



### III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

En application de la loi, nous portons à votre connaissance les irrégularités suivantes :

- la société « FSDV » n'a pas établi de rapport d'activité semestriel au 30 juin 2008 conformément à l'article L 232-2 du Code de commerce.

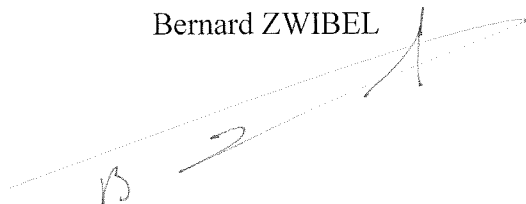
A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Besançon, le 23 Octobre 2009

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

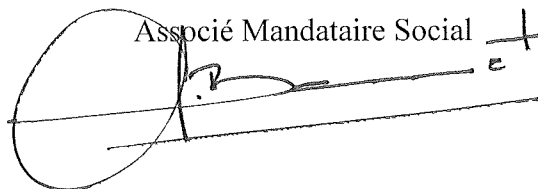
Bernard ZWIBEL

Handwritten signature of Bernard ZWIBEL, consisting of a stylized 'B' followed by a long horizontal stroke and a vertical stroke.

EXCOM ENTREPRISES FC

Marc BECQUET

Associé Mandataire Social

Handwritten signature of Marc BECQUET, featuring a large circular flourish on the left and a horizontal line with a small vertical stroke on the right.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts).

①

## BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : <u>F.S.D.V.</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>						
Adresse de l'entreprise <u>30-32, rue de Chabrol 75010 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>						
Numéro SIRET * <u>5 6 2 0 4 7 6 0 5 0 0 3 2 3</u>		Néant <input type="checkbox"/> *						
		Exercice N, clos le : <u>131122008</u>						
		N - 1 <u>131122007</u>						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
	Frais de développement *	CX	CQ					
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	5 000	5 000			
	Fonds commercial (1)	AH	AI					
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	1 667 223	1 667 223			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	2 846 692	368 504	2 478 189	2 521 753	
	Constructions	AP	AQ	10 362 854	9 682 068	680 786	841 427	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	509 609	487 726	21 883	23 683	
	Immobilisations en cours	AV	AW					
	Avances et acomptes	AX	AY				1 066	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV	7 312 448	65 509	7 246 938	7 188 459	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG	3 414		3 414	3 414	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	980 605	215 154	765 450	750 522	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	23 687 844	12 486 184	11 201 660	11 330 325	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 050		1 050	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	2 662 834	2 055 315	607 520	673 293
		Autres créances (3)	BZ	CA	1 022 578	239 705	782 873	480 007
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE			
Disponibilités	CF		CG	32 767		32 767	99 519	
Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	60 504		60 504	62 141	
<b>TOTAL (III)</b>		CJ	CK	3 779 734	2 295 019	1 484 715	1 315 722	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	IA	27 467 578	14 781 203	12 686 375	12 646 047	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an : <u>CR</u>				
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

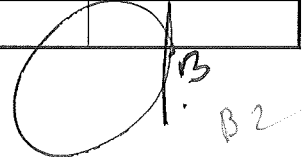
② **BILAN - PASSIF avant répartition**

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise <b>F.S.D.V.</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	Exercice N	Exercice N - 1
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....4.582.625..... )	DA	4 582 625	4 582 625
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC	1 494 778	1 516 883
	Réserve légale (3)	DD	458 109	458 109
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG		
	Report à nouveau	DH	(5 797 147)	(5 560 992)
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(152 347)	(236 155)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	521	521
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	586 540	760 993
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP	24 000	24 000
	Provisions pour charges	DQ	89 325	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	113 325	24 000
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	361	58
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	9 202 627	9 122 627
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	102 949	487 335
	Dettes fiscales et sociales	DY	122 577	99 222
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
<b>Compte régul.</b>	Autres dettes	EA	2 557 995	2 151 811
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	11 986 510	11 861 055	
<b>Ecarts de conversion passif * (V)</b>	ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	12 686 375	12 646 047	
<b>RENVois</b>	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		1 516 883
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	11 986 510	11 734 020	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.


  
 B2

**3** **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

		Désignation de l'entreprise: <u>F.S.D.V.</u>		Exercice N			Exercice (N-1)
		France	Exportation et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	FH	FI	1 249 985	1 418 412	
		FJ	FK	FL	1 249 985	1 418 412	
	Chiffres d'affaires nets *						
	Production stockée *			FM			
	Production immobilisée *			FN			
	Subventions d'exploitation			FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP	16 365	3 446	
	Autres produits (1) (11)			FQ	149 094	155 696	
<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	<b>1 415 445</b>	<b>1 577 554</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS			
	Variation de stock (marchandises)*			FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)*			FW	510 389	556 614	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	333 230	328 703	
	Salaires et traitements*			FY	374 699	472 177	
	Charges sociales (10)			FZ	155 481	188 030	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	165 999	167 997
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	415 300	192 200
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD			
Autres charges (12)			GE	3 750	3 500		
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	<b>1 958 847</b>	<b>1 909 220</b>	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	<b>(543 403)</b>	<b>(331 666)</b>	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	6 089	654	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM	66 371	292 674	
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		11 222	
	<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP	<b>72 460</b>	<b>304 551</b>	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ	27 703		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	385 764	363 580	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
	<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU	<b>413 467</b>	<b>363 580</b>	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	<b>(341 007)</b>	<b>(59 029)</b>	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	<b>(884 409)</b>	<b>(390 696)</b>	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2003) Cegid ServantSoft - ETAFI

4

**COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Désignation de l'entreprise <u>F.S.D.V.</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N      Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 432 595      48 277
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB 434 668      197 148
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 867 263      245 424
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE 2 311      36 835
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF 43 564      24 152
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG 89 325      29 896
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 135 201      90 883
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI 732 062      154 541
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 2 355 167      2 127 529
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 2 507 515      2 363 683
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>		HN (152 347)      (236 155)
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier *	HP
		- Crédit-bail immobilier
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 385 760      363 575
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I)	HX
	(9) Dont transferts de charges	A1 16 343      3 446
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A5	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	B2
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Copyright RedTitan (2009) Cegid ServantSoft - ETAFI



Formulaire obligatoire  
(article 53 A du Code  
général des impôts)

5
IMMOBILISATIONS

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2009) Cegid Servant@titan - ETAFI

Désignation de l'entreprise <u>F.S.D.V.</u>										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	1 667 223	KE		KF	5 000
CORPORELLES	Terrains					KG	2 890 256	KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	[ Dont Composants ]	L9		KJ	9 130 584	KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[ Dont Composants ]	M1		KM				KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		[ Dont Composants ]	M2		KP	1 232 269	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales agencements, aménagements divers *				KV	183 084	KW		KX	3 557
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	712 479	LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK	1 066	LL		LM	2 132
	TOTAL III				LN	14 149 739	LO		LP	5 689	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T		
	Autres participations				8U	7 284 751	8V		8W	55 394	
	Autres titres immobilisés				1P		1R		1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	976 977	1U		1V	7 589	
	TOTAL IV				LQ	8 261 728	LR		LS	62 983	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	24 078 690	ØH		ØJ	73 673	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virements de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	1 672 223	1X	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	43 564	LY	2 846 692	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	9 130 584	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH	1 232 269	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM	9 860	MN	176 781	MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS	379 651	MT	332 828	MU	
	Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA	NB	
Avances et acomptes				NC		ND	3 198	NE	NF		
TOTAL III			IY		NG	436 274	NH	13 719 155	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations			IØ		ØX	27 697	ØY	7 312 448	ØZ	
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	547	2F	984 019	2G	
	TOTAL IV			I3		NJ	28 244	NK	8 296 467	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					I4		ØK	464 518	ØL	23 687 844	ØM

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**AMORTISSEMENTS**

Désignation de l'entreprise F.S.D.V. Néant \*

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE	1 667 223	PF		PG		PH	1 667 223		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM	8 165 664	PN	160 642	PO		PQ	8 326 306		
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	1 232 269	PW		PX		PY	1 232 269		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	166 962	QE	2 463	QF	9 860	QG	159 565		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	704 918	QM	2 894	QN	379 651	QO	328 160		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
<b>TOTAL III</b>		QU	10 269 813	QV	165 999	QW	389 512	QX	10 046 301		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN	11 937 036	ØP	165 999	ØQ	389 512	ØR	11 713 523		

**CADRE B** VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvements nets des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1		N2	N3	N4		N5	N6	
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8		P6	P7	P8		P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3		Q4	Q5	Q6		Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1		R2	R3	R4		R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8	R9	S1		S2	S3	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6	S7	S8		S9	T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5	T6	T7		T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2	U3	U4		U5	U6	
	Matériel de transport	U8		U9	V1	V2		V3	V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7	V8	V9		W1	W2	
	Emballages récup. et divers	W4		W5	W6	W7		W8	W9	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3		X4	X5	X6		X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL				NM				NO	
<b>Total général (I + II + III + IV)</b>	NP	NQ		NR	NS	NT		NU	NV	
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW			<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>	NY			<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>	NZ	

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations						SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

13 02

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise F.S.D.V. Néant \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID	
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquiés H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	<b>TOTAL I</b>	<b>3Z</b>	<b>521</b>	<b>TS</b>	<b>TT</b>	<b>TU</b>
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
<b>TOTAL II</b>	<b>5Z</b>	<b>24 000</b>	<b>89 325</b>	<b>TW</b>	<b>TX</b>	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
<b>TOTAL III</b>	<b>7B</b>	<b>2 691 048</b>	<b>443 003</b>	<b>66 371</b>	<b>UA</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	<b>7C</b>	<b>2 715 569</b>	<b>532 328</b>	<b>66 371</b>	<b>UD</b>	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	415 300	UF		
	- financières	UG	27 703	UH	66 371	
	- exceptionnelles	UJ	89 325	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN & VITRY LE FRANCOIS**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 4 582 625 €

Siège social : 30/32, rue de Chabrol 75010 PARIS

R.C.S. PARIS B 562 047 605

SIRET 562 047 605 00323

**ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX AU 31 DECEMBRE 2008****NOTES N° 1 – PRINCIPES & METHODES COMPTABLES****1.1 – PRINCIPES GENERAUX**

Les comptes annuels de l'exercice 2008 ont été établis selon les normes définies par le Plan Comptable Général 1982, la loi du 30 avril 1983 et le décret du 29 novembre 1983, et conformément aux dispositions du règlement CRC 99-03.

**1.2 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Elles représentent la valeur d'acquisition des logiciels. Ces derniers sont amortis sur les durées d'utilisation prévues, allant de 1 à 5 ans.

**1.3 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Elles figurent au bilan, soit:

- à leur valeur d'origine ;
- pour les immobilisations acquises antérieurement au 31 décembre 1976, à leur valeur réévaluée à cette date, selon les dispositions de la loi 76-1232 du 29 Décembre 1976 ;
- pour les immobilisations apportées lors de l'absorption de la C.I.F.I.C à leur valeur d'apport selon la Convention de fusion du 14 Novembre 1984.

Handwritten signature and initials, possibly 'A.B.' and 'B2', in the bottom right corner of the page.

## Règles d'amortissement

Les principales méthodes d'amortissement pratiquées par la Société sont les suivantes :

	Durée	Amortissements Comptables Economiquement Justifiés	Fiscalement Pratiqués
Construction	15 ou 20 ans	Linéaire	L ou D
Matériel et Outillage Industriel	5 ans	Linéaire	L ou D
Matériel de transport	4 ans	Linéaire	L ou D
Matériel de Bureau et Informatique	5 ans	Linéaire	L ou D
Mobilier	10 ans	Linéaire	L ou D
Agencements et Installations	10 ans	Linéaire	L ou D

Sont considérés comme dérogatoires les écarts entre les amortissements calculés selon le mode dégressif et les amortissements calculés selon le mode linéaire.

### 1.4 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

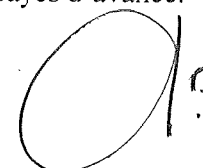
1.4.1 - Les titres de participation sont comptabilisés pour leur valeur d'origine (coût d'acquisition ou d'apport), à l'exception de ceux ayant donné lieu à la réévaluation prévue par la loi 76.12.32 du 29 Décembre 1976.

Si ces valeurs sont supérieures à leur valeur d'utilité, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'utilité est déterminée pour chaque ligne de titres, en fonction de l'actif net réévalué de la filiale, de ses perspectives de rentabilité ou de réalisation, de l'évolution du secteur économique à l'intérieur duquel elle opère et de la place qu'elle occupe dans ce secteur.

1.4.2 - La valeur d'utilité des **actions propres détenues** est définie comme la plus élevée des deux valeurs :

- cours moyen de bourse des trois derniers mois majoré de 25%, compte tenu de l'utilité de détention de ces actions ;
- actif net consolidé, déduction faite des actions d'auto -contrôle détenues évaluées à leur coût d'acquisition, rapporté au nombre d'actions formant le capital sous déduction du nombre d'actions d'auto -contrôle.

1.4.3 – les dépôts et cautionnements sont constitués essentiellement de loyers payés d'avance.

 B2

## 1.5 – VALEURS MOBILIERES

Les valeurs mobilières figurent au bilan à leur valeur d'acquisition.

Pour les titres cotés, une provision est constituée pour ceux dont la valeur d'acquisition est supérieure au cours moyen de bourse du dernier mois.

## 1.6 – AUTRES CREANCES

1.6.1 - Figurent à ce compte les sommes dues tant par les sociétés apparentées que par les sociétés sorties du périmètre du groupe.

1.6.2 - Les « créances clients » et « autres créances » font l'objet d'une analyse individuelle et une provision pour dépréciation est constituée en fonction du risque de non-recouvrement estimé.

## 1.7 – RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges relevant du résultat exceptionnel incluent les éléments extraordinaires, ceux non récurrents, ainsi que les éléments qualifiés d'exceptionnels dans leur nature par le droit comptable (cession d'éléments d'actif)

## NOTE N° 2 – FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE OU POSTERIEURS A LA CLÔTURE DES COMPTES

2.1 – Les revenus de la société sont en diminution de 11,1 % (1 399 K€ en 2008 contre 1 574 K€ en 2007), du fait principalement de l'absence de facturation des loyers de l'usine de Sarreguemines.

2.2 – Au nom du principe de prudence, une provision complémentaire de 345 K€ a été provisionnée au titre de la créance impayée à ce jour par LECICO FRANCE quant à l'utilisation de la marque « Sarreguemines ».

Cette augmentation de provision – qui ne vaut nullement reconnaissance de la part de F.S.D.V. du bien fondé de la position de LECICO dans cette affaire, ni d'une diminution de la créance due – résulte de l'ancienneté de la créance et au fait que l'activité de LECICO FRANCE reste durablement et lourdement déficitaire.

2.3 – Le 3 juillet 2009, soit postérieurement à la clôture de l'exercice 2008, 100 % des actions de la société SARREGUEMINES VAISSELLE, sous-filiale de F.S.D.V., étaient cédées à la société de droit anglais DUDSON HOLDINGS, sur la base du bilan au 31 décembre 2008.

Cette cession s'est traduite par une dépréciation de 28 K€ des actions SARREGUEMINES VAISSELLE détenue par votre société.

2.4 – Enfin, Monsieur Gilbert FENAL, Président du Directoire, est décédé le 14 septembre 2009.

A large, stylized handwritten signature, possibly 'O.B.', is written in black ink. To its right, the initials 'B2' are also handwritten.

## BILAN ACTIF

### NOTE N°3 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en milliers d'€)	31.12.2007	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	31.12.2008
BREVETS, MARQUES	0	5		5
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	1.667			1.667 ①
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>1.667</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>1.672</b>
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1.667			1.667
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>0</b>		-	<b>5</b>

① Logiciels 1.667

### NOTE N° 4 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en milliers d'€)	31.12.2007	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	31.12.2008
TERRAINS	2.890	-	44	2.846
CONSTRUCTIONS	10.363	-	-	10.363
AUTRES IMMOBILISATIONS	896	4	390	510
IMMO.CORPOREL EN COURS	1		1	0
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>14.150</b>	<b>4</b>	<b>434</b>	<b>13.720</b>
AMORTISSEMENTS	10.270	167	390	10.047
PROVISIONS (1)	492			492
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>3.388</b>			<b>3.181</b>

(1) – Dépréciation de terrains dont la valeur de réalisation estimée est inférieure à la valeur comptable.

### ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

en milliers d'€	valeur d'origine (intérêts inclus) ①	Loyers de l'exercice	loyers cumulés ②	Redevances restant à payer		
				1 an au plus	+1 an - 5 ans	+ 5 ans
Constructions	1.251	47	1.140	42	69	0

① Dont 329 K€ d'intérêts

② Dont 320 K€ d'intérêts

### NOTE N° 5 – IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en milliers d'€)

	31.12.2007	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	31.12.2008
PARTICIPATIONS	7.285	27		7.312
PRETS	3			3
IMMO.FINANCIERES	974	7		981
<b>VALEURS BRUTES</b>	<b>8.262</b>			<b>8.296</b>
PROVISIONS	319	28	66	281 ①
<b>VALEURS NETTES</b>	<b>7.943</b>			<b>8.015</b>

① Dont 215 K€ au titre de la dépréciation des actions propres (Voir note 1.4.2).

B  
B2

**NOTE N° 6 – ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES**

Voir tableau fiscal 2057 ci-joint.

0/3  
B2



8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE\***

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : F.S.D.V. Néant \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	3 414	UR	3 414	US				
	Autres immobilisations financières		UT	980 605	UV	980 605	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	1 343 855		1 343 855					
	Autres créances clients		UX	1 318 979		1 318 979					
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	13 837		13 837				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	922 038		922 038					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	86 704		86 704					
	Charges constatées d'avance		VS	60 504		60 504					
	TOTAUX			VT	4 729 936	VU	4 729 936	VV			
RENOVOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	361		361					
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	9 202 627		9 202 627						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	102 949		102 949						
Personnel et comptes rattachés		8C	32 660		32 660						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	68 176		68 176						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	15 870		15 870					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 870		5 870					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	1 863 420		1 863 420						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	694 575		694 575						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX			VY	11 986 510	VZ	11 986 510					
RENOVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	550 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	470 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

Copyright RedTitan (2009) Cegid ServantSoft - ETAFI

13 B 2

**NOTE N° 7 – AUTRES CREANCES**

(en milliers d'€)

	31.12.2007	AUGMENTATION	DIMINUTION	31.12.2008
CLIENTS	2.313	350		2.663 ①
PROVISIONS	(1.640)	(415)		(2.055) ②
AUTRES CREANCES	720	303		1.023 ③
PROVISIONS	(240)			(240) ④
<b>VALEUR NETTE</b>	<b>1.153</b>	<b>238</b>		<b>1.391</b>

① Se décomposant comme suit :

- 1 344 K€ sur la société « Céramiques de Sarreguemines » (créance provisionnée à 100 % du montant HT) ②
- 1.095K€ sur la société Lecico France (voir note 2.3) (créance provisionnée à hauteur de 537 K€ HT)
- 124 K€ sur la société Sarreguemines Bâtiment (créance provisions à 100 % du montant HT = 104 K€ HT)
- 100 K€ sur la société Faïence & Cristal de France ) (créance provisionnée à hauteur de 70 K€ HT)

③ Dont compte courant de la société Manufacture de Lunéville – St Clément et de Sarreguemines pour des opérations antérieures au redressement judiciaire et provisionnées à 100 % du montant hors taxes ④

**BILAN PASSIF****NOTE N° 8 – CAPITAUX PROPRES**

8.1 Au 31 décembre 2008, le capital de la société est constitué de 150.250 actions d'une valeur nominale de 30,50 €, soit 4.582.625 €

8.2 Variation des capitaux propres

(en milliers d'€)

	Capital	Primes	Réserves	Report à Nouveau	Résultat	Provisions Réglementées	Total
<b>Au 31 décembre 2007</b>	<b>4.583</b>	<b>0</b>	<b>1.975</b>	<b>(5.561)</b>	<b>(236)</b>	<b>0</b>	<b>761</b>
Affectation résultat 2007				(236)	236		0
Variation réévaluation 1976 suite à cession			(22)				-22
Résultat de l'exercice					(152)		(152)
<b>Au 31 décembre 2008</b>	<b>4.583</b>	<b>0</b>	<b>1.953</b>	<b>(5.797)</b>	<b>[152]</b>	<b>0</b>	<b>587</b>

**NOTE N° 9 – PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

(en milliers d'€)	31.12.2007	Augmentation	Diminution	31.12.2008
Provisions pour risques	24	0	0	24
Provisions pour charges	0	89	0	89
<b>TOTAL</b>	<b>24</b>	<b>89</b>	<b>0</b>	<b>113</b>

① Correspondant à indemnité de mise à la retraite et contribution sur indemnité de mise à la retraite.

## NOTE N° 10 – EMPRUNTS

(en milliers d'€)	31.12.2007	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	31.12.2008
Avance Trésorerie CIFIC	8.100			8.100
Avance Trésorerie Salins	490			490
Avance Trésorerie SO.FI.NA	450	80		530
Autres Dettes	82			82
<b>TOTAL</b>	<b>9.122</b>	<b>80</b>		<b>9.202</b>

(en milliers d'€)	A 1 AN AU PLUS	DE 2 A 5 ANS	A PLUS DE 5 ANS	TOTAL
AU 31 DEC. 2007	9.122	0	-	9.122
AU 31 DEC. 2008	9.202	0	-	9.202

## NOTE N° 11 – AUTRES DETTES

(en milliers d'€)	31.12.2007	AUGMENTATION	DIMINUTION	31.12.2008
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	487		384 (1)	103
DETTES FISCALES & SOCIALES.	99	39	15	123
AUTRES DETTES	2.152	436	30	2.558 (2)
<b>TOTAL</b>	<b>2.738</b>	<b>475</b>	<b>429</b>	<b>2.784</b>

- (1) – dont annulation par profits exceptionnels de 378 K€ représentant le solde des sommes facturées, mais restées en litige par l'intégrateur de l'ERP installé en 1999, ERP dont la mise en place n'a jamais été achevée par ledit intégrateur qui, de son côté, n'a jamais réclamé lesdites sommes (378 K€)
- (2) – dont 1 842 K€ Entreprises liées  
 403 K€ Sarreguemines Bâtiment – Lecico France, représentant la quote-part à imputer sur le solde du prix d'achat des actions Sofina, des terrains, propriété de F.S.D.V., situés à Vitry le François sur lequel sont édifiés des bâtiments nouveaux, financés par crédit-bail repris par Lecico France. Ces terrains font actuellement l'objet d'un bail à construction de F.S.D.V. au profit du crédit-bailleur, lequel refuse actuellement la résiliation du bail à construction correspondant et son transfert sur Lecico France.

## COMPTE DE RESULTAT

### NOTE N° 12 – VENTILATION DU CHIFFRE D AFFAIRES & DES AUTRES PRODUITS

(en milliers d'€)

	2007	2008
Loyers & prestations de services aux sociétés du groupe	699	679
Loyers, redevances d'utilisation de marque, revenus immeubles non industriels aux sociétés hors Groupe	875	720
Autres produits	0	0
<b>S/s total Chiffre d'affaires &amp; autres produits</b>	<b>1.574</b>	<b>1.399</b>
Produits financiers	0	6
<b>Total des revenus</b>	<b>1.574</b>	<b>1.405</b>

L'activité de la société est totalement réalisée en France.

### NOTE N° 13 – DOTATIONS ET REPRISES SUR PROVISIONS FINANCIERES

Les reprises sur provisions financières (66 K€) concernent une reprise de dépréciation des 8 000 actions propres F.S.D.V. détenues, eu égard à la valeur d'utilité des actions F.S.D.V. pour 8 K€, ainsi qu'une reprise de provision sur titres de SALINS pour 58 K€, provision devenue sans objet, eu égard à la situation nette de cette société.

### NOTE N° 14 – CHARGES & PRODUITS EXCEPTIONNELS (dont produits financiers exceptionnels)

Les principaux produits et charges exceptionnels sont les suivants : (en milliers d'€)

Produits :

Produits / cession d'immobilisations corporelles	(435 K€)
Annulation de la facture fournisseur litige 1999 (voir note 11 point 1)	(377 K€)
Remboursement sinistre usine de Sarreguemines	<u>( 55 K€)</u>
	(867 K€)

Charges :


Sortie d'immobilisations diverses	44 K€
Mise à la retraite salarié (voir note 9)	89 K€
Divers	<u>2 K€</u>
	135 K€

### NOTE N° 15 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale dans les comptes consolidés de :

#### Dénomination sociale FSDV

Forme : Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance  
 Siège social : 30/32 rue de Chabrol 75010 PARIS  
 Capital: 4.582.625 €  
 Registre.Commerce: 562 047 605 0032

 B. B2

**NOTE N° 16 – INTEGRATION FISCALE**

16.1 FSDV a formé avec ses principales filiales françaises un groupe fiscalement intégré (Article 223A et suivants du CGI), dont le premier exercice d'application est celui clos le 31 Décembre 2005.

La société- mère du groupe, FSDV, est redevable de l'impôt sur les sociétés dû sur le résultat d'ensemble.

Au titre de chaque exercice, chaque filiale verse à FSDV, à titre de contribution au paiement de l'impôt sur les sociétés du groupe et quel que soit le montant effectif dudit impôt, une somme égale à l'impôt qui aurait grevé son résultat et/ou sa plus value nette à long terme de l'exercice si elle était imposable distinctement, déduction faite par conséquent de l'ensemble des droits à imputation dont elle aurait bénéficié en l'absence d'intégration- (gestion de l'intégration fiscale en trésorerie ).

16.2 Aucun profit d'impôt sur les sociétés intégrées fiscalement déficitaires n'a été constaté en 2008

16.3 Montants cumulés au 31 décembre 2008 des :

Déficits ordinaires :	18 832 K€
moins values à Long Terme :	4 034 K€

**NOTE N° 17 – ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET AUTRES LIENS DE PARTICIPATIONS****Entreprises liées**

(en milliers d'€)	BRUT	PROVISION	NET	Renvoi note
<b><u>ACTIF</u></b>				
Autres créances	922	240	682	Note 7
<b><u>PASSIF</u></b>				
Avance de trésorerie à court terme				
Autres dettes	9.120		9.120	Note 10
	1.842		1.842	Note 11
<b><u>PRODUITS</u></b>				
Exploitation	679		679	
Financiers	0		0	
<b><u>CHARGES</u></b>				
Exploitation	-		-	
Financières	386		386	

**NOTE N° 18 – EFFECTIF**

Effectif moyen employé au cours de l'année.

	<u>2007</u>	<u>2008</u>
CADRES	3	2
EMPLOYES, AGENTS DE MAITRISE	5	3
<b>TOTAL</b>	<b>8</b>	<b>5</b>

*O/B. B2*

**NOTE N° 19 – REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE**

(en milliers d'€)	2007	2008
Jetons de présence		
Montant	6	6
Nombre de membres du conseil de surveillance	5	5

La rémunération des Organes de Direction est indiquée dans le rapport du Directoire à l'Assemblée Générale. Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, les rémunérations brutes versées aux membres des organes de Direction et de Surveillance de la société se sont élevées à 34 K€.

**NOTE N° 20 – MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS**  
**ENGAGEMENTS DONNES**

20.1 – Dans le cadre d'un litige avec un intégrateur de logiciel SAP, la société a contre-garanti à hauteur de 152 K€ une caution bancaire de 305 K€, ne pouvant éventuellement être mise en jeu qu'après qu'un jugement devenu définitif sur ce litige ne soit intervenu.

A ce jour, cet intégrateur, - absorbé ultérieurement par un groupe informatique lui-même scindé ensuite en diverses entités, dont certaines ont été à leur tour cédées -, n'a pas engagé d'action contentieuse en vue de faire jouer ladite caution.

20.2 – Emprunts assortis de garantie : néant.  
Engagements reçus : néant.

**NOTE N° 21 – ENGAGEMENT PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET INDEMNITES ASSIMILEES (ENGAGEMENTS HORS BILAN)**

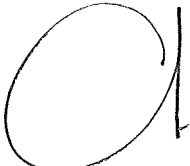
La société, vis à vis de ses collaborateurs, n'est tenue qu'au versement d'indemnités de départ ou de mise à la retraite, conformément à la convention collective à laquelle elle est rattachée.

Depuis cet exercice 2008, le calcul est effectué selon la méthode des « unités de crédit projetées » (standard usuel de calcul de cette provision).

Il tient compte de l'ancienneté acquise, du coefficient de probabilité d'être en vie et au service de l'entreprise à l'âge légal de départ à la retraite, de la rémunération prévisionnelle des personnes à l'âge de départ à la retraite, sur la base d'un coefficient d'augmentation prévisionnel, et est affecté d'un taux d'actualisation (5,5 % pour l'exercice 2008) à la date prévisionnelle de départ.

> 1 an	59
+1 à 5 ans	7
de 6 ans à 10 ans	4
plus de 10 ans	
<b>Engagement total :</b>	<b>70</b>

**NOTE N° 22 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES & PARTICIPATIONS**

 B. B2

FAYENCERIES DE SARREGUEMINES, DIGOIN ET VITRY LE FRANCOIS

ANNEE 2008

SOCIETES	CAPITAL	CAPITAUX PROPRES AUTRES QUE LE CAPITAL	QUOTE-PART DU CAPITAL DETENU	VALEUR COMPTABLE DES TITRES APRES REEVALUATION DE 1976 - 1978 - 1979		DONT ECART DE REEVALUATION	PRETS ET AVANCES CONSENTIS PAR LA SOCIETE ET NON REMBOURSES	MONTANT DES CAUTIONS ET AVALS DONNES PAR LA SOCIETE	CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES DU DERNIER EXERCICE	RESULTAT NET DU DERNIER EXERCICE CLOS	DIVIDENDES ENCAISSES
				Valeur brute	Valeur nette						
	€	€	€	€	€		€	€	€	€	
<b><u>I - FILIALES</u></b>		*									
Compagnie Industrielle & Financière de céramique	5 098 075	4.203.529	99,99	5 950 870	5 950 870		8.100.000			(252.153)	
SARREGUEMINES VAISSELLE	870.845	816.154	7.47	37.333	37.333					416.417	
FAYENCERIES DE SALINS	152 500	415.928	99,81	544.824	544.824		490.000			32.122	
<b><u>II - PARTICIPATIONS</u></b>											
<b><u>III-RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS</u></b>											
a-Filiales non reprises en I Filiales françaises	426.192	2.582.540	37,89	713.911	713.911		530.000			14.457	
b-Participations non reprises en II											

\* incluant le résultat net du dernier exercice clos.

B

B2

**Bernard ZWIBEL**  
Commissaire aux Comptes  
VALPARC – 6, rue de Franche-Comté  
BP 3058  
25046 BESANCON CEDEX

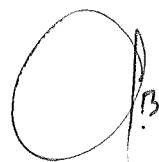
**EXCOM ENTREPRISES FC**  
Commissaire aux Comptes  
12/14 rue Charles Nodier  
25000 BESANCON

**FAYENCERIES DE SARREGUEMINES  
DIGOIN ET VITRY-LE-FRANCOIS – "F.S.D.V."**  
S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance  
au Capital de 4.582.625 €  
**Siège Social : 30/32 rue de Chabrol - 75010 PARIS**  
SIREN 562 047 605 RCS PARIS

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX  
COMPTES  
SUR LES COMPTES SOCIAUX  
- EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2008 -**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

 B2



Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

## **I. ABSENCE D'AVIS DE CONVENTION**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

## **II. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE :**

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

### **1. MEMBRE DU DIRECTOIRE CONCERNÉ :**

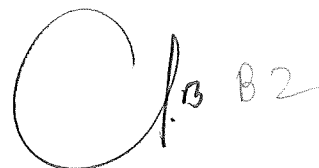
γ Monsieur Gilbert FENAL

#### **1.1. Avec la Société SOFINA**

##### Avance de trésorerie

Au 31 décembre 2008 le montant des avances de trésorerie consenties par SOFINA au profit de F.S.D.V. s'élève à..... 530 000 €

La rémunération de cette avance, calculée à la fin de chaque mois au cours moyen mensuel EURIBOR à un mois s'élève pour 2008 à ..... 19 244 €

 C/B B2

2. MEMBRE DU DIRECTOIRE CONCERNÉ :

∩ Mademoiselle Karine FENAL

2.1. Avec la Société SARREGUEMINES VAISSELLE

a. Contrat d'assistance technique et financière

La rémunération correspondante facturée par F.S.D.V. au titre de 2008 s'est élevée à la somme de .....183 426 € HT

b. Location de bâtiments industriels, administratifs et commerciaux

Le loyer non réactualisé facturé par F.S.D.V., relatif à la location des bâtiments industriels, administratifs et commerciaux, détenus en pleine propriété par F.S.D.V. ou financés par crédit-bail au titre de 2008 s'est élevé à la somme de .....429 083 € HT

c. Avance de trésorerie

Au 31 décembre 2008, le montant des avances de trésorerie consenties par F.S.D.V. au profit de SARREGUEMINES VAISSELLE s'élève à... 596 036 €

Ces avances ne sont pas rémunérées.

d. Convention d'intégration fiscale

La convention d'intégration fiscale s'est poursuivie sur l'exercice. Elle court jusqu'au 31 décembre 2009.

Handwritten signature and initials, possibly 'B2'.

3. MEMBRES DU DIRECTOIRE CONCERNÉS :

- Monsieur Gilbert FENAL
- Mademoiselle Karine FENAL

3.1. Avec la Société CIFIC

a. Rémunération des avances de trésoreries supérieures à un mois

Au 31 décembre 2008, le montant des avances de trésorerie consenties par CIFIC au profit de F.S.D.V. s'élève à..... 8 100 000 €

La rémunération de ces avances, calculée à la fin de chaque mois au cours moyen mensuel EURIBOR à un mois s'élève pour 2008 à..... 345 608 €

b. Convention d'intégration fiscale

La convention d'intégration fiscale s'est poursuivie sur l'exercice. Elle court jusqu'au 31 décembre 2009.

3.2. Avec la Société FAYENCERIES DE SALINS


a. Avance de trésorerie

Au 31 décembre 2008 le montant des avances de trésorerie consenties par FAYENCERIES DE SALINS au profit de F.S.D.V. s'élève à..... 490 000 €

La rémunération de cette avance, calculée à la fin de chaque mois au cours moyen mensuel EURIBOR à un mois s'élève pour 2008 à..... 20 908 €

b. Convention d'intégration fiscale

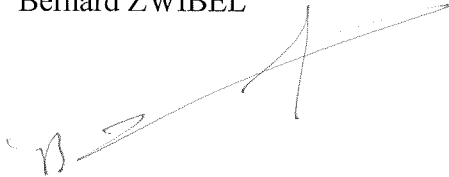
La convention d'intégration fiscale s'est poursuivie sur l'exercice. Elle court jusqu'au 31 décembre 2009.

 B 2

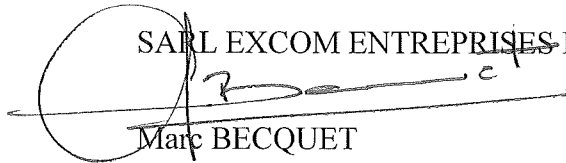
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Besançon, le 22 octobre 2009  
Les Commissaires aux Comptes

Bernard ZWIBEL



SARL EXCOM ENTREPRISES FC



Marc BECQUET

Associé mandataire social